



VTT 2019

HAUTES TERRES DES CEVENNES EN VTT

**Randonnée itinérante à VTT en liberté
5 jours, 4 nuits, 5 étapes**

Les Cévennes sont classées depuis juin 2011 au patrimoine mondial de l'Unesco comme paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen !

Seul Parc national français de moyenne montagne, il abrite de ce fait une population permanente d'éleveurs entretenant ces hautes terres de plus de 1 000 m d'altitude, du mont Lozère aux vallées Cévenoles véritables balcons de la Méditerranée. Le caractère exceptionnel de ces sites humanisés, cet équilibre particulier et séculaire entre l'homme et la nature, ont valu en 1985 au Parc national des Cévennes la distinction par l'Unesco de "Réserve mondiale de biosphère". Variété des paysages, diversité des milieux et rencontre avec les gens de ce pays caractérisent cette randonnée.

PROGRAMME

Jour 01 :

Florac – Nivoliers

Départ de Florac, la piste suit le Tarn pour rejoindre le village de Quézac, bien connu pour son eau minérale gazeuse. De Quézac le circuit entre dans les gorges du Tarn jusqu'au village perché de Montbrun. Montée sur le causse Méjean pour rejoindre les grandes étendues de pelouses sèches issues d'activités pastorales.

Nuit et repas en chambre d'hôtes.

Distance : 38 km Dénivellation : 1 150 m en montée.

Jour 02 :

Nivoliers – Barre des Cévennes

Traversée du causse, dans sa partie sauvage et dénudée subtil équilibre entre l'homme et la nature en passant par le chaos de Nîmes le Vieux. Descente dans la vallée du Tarnon qui prend sa source au mont Aigoual. Montée sur la corniche des Cévennes par l'Hospitalet pour arriver au village de Barre des Cévennes (ancien lieu de grand marché).

Nuit et repas en gîte.

Distance : 35 km Dénivellation : 750 m en montée

Jour 03 :

Barre des Cévennes – Le pont de Montvert

Randonnée au cœur des Cévennes pour rejoindre la vallée de la Mimente et le village de Cassagnas. Traversée du massif du Bougès qui émerge au-dessus des pentes cévenoles (1 421 m) et descente sur la vallée de l'Alignon qui rejoint le pont de Montvert dont la ville fut le 24 juillet 1702, le point de départ de la guerre des Camisards, marqué par l'assassinat de l'abbé du Chayla.

Nuit et repas en hôtel.

Distance : 36 km Dénivellation : 1 200 m en montée

Jour 04 :

Le pont de Montvert - Finiels

Traversée du plateau du Tarn aux paysages imposants par ses grands espaces, façonnés par le temps et la main de l'homme, aux multiples sources et ruisseaux. Arrivée au village de Finiels (1 400 m) niché au pied du mont Lozère.

Nuit en chambre d'hôtes.

Distance : 39 km Dénivellation : 1 100 m en montée

Jour 05 :

Finiels – Florac

La randonnée suit les crêtes au chaos granitiques du mont Lozère en passant par l'étang de Barandon et le hameau des Laubies. Belle descente sur la vallée du Tarn et Florac en passant par les magnifiques *puechs* des Bondons qui sont 2 buttes de calcaire posées sur le granite du mont Lozère. Fin du séjour dans l'après-midi.

Distance : 38 km Dénivellation : 700 m en montée

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à Florac, en début de matinée.

Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute :
Appelez au **04 76 95 23 51**.

Accès voiture :

Par la National 106

Carte Michelin n° 11330 CANTAL - LOZERE.

Parking : Vous avez la possibilité de garer votre véhicule sur le parking du village ou un parking privé (5€ /jour)

Accès train :

La gare SNCF d'Alès, puis liaison en bus aller-retour entre la gare SNCF d'Alès et la ville de Florac (sauf dimanche et jour férié).

Bus BOULET : 04.66.65.19.88 ou 06.60.58.58.10

- Site Internet : www.voyages-boulet.com

DISPERSION

Le jour 05 à Florac, dans l'après-midi

Hébergement avant et après la randonnée

Nuitée supplémentaire à Florac en hôtel*** Logis de France :

> 68 €/pers en chambre demi pension sur la base de 2 personnes.

> 48€/pers en chambre et petit déjeuner sur la base de 2 personnes.

NIVEAU

Niveau physique : 2 / 5.

Moyen : Le sport, vous aimez, le VTT aussi et vous faites de 2 à 4 sorties mensuelles. À travers ce circuit, vous êtes capable d'enchaîner plusieurs sorties. *35 à 39 km/j dénivelé + cumulé : 700 à 1 150 m.*

Niveau technique : 2 / 4.

Requiert une connaissance de la pratique du VTT et des techniques de base : freinage, vitesse de déplacement, placements et trajectoires sur le chemin, gestion des rapports de vitesses. Pratique sur chemins et sentiers caillouteux avec changements de rythme.

HEBERGEMENT

Hébergement en pension complète.

Chambre d'hôtes et gîte et hôtel sur la base de chambre de 2 personnes.

Repas :

La restauration servie dans les hébergements est équilibrée et variée.

Les pique-niques sont préparés par les hébergements (sauf jour 1).

PORTAGE DES BAGAGES

Rien à porter, excepté vos affaires de la journée.
Vous retrouvez vos bagages tous les soirs à l'étape.

Durant votre circuit, nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg** + 1 caisse de matériel pour le groupe.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant le séjour.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage. Proscrire les pèse-personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de VTTistes qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

À partir de 2 personnes.

DOSSIER DE RANDONNEE

Fiche technique et carte IGN

Documentation du Parc national des Cévennes

Traces GPS

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour vos **bagages transportés**, choisissez un sac souple (sac à dos ou sac de voyage en bon état). UN SEUL SAC PAR PERSONNE + 1 caisse de matériel pour le groupe.

- 1 petit sac à dos pour la journée ou camel-back suffisamment contenant.
- éventuellement un sur-sac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur).
- des vêtements de rechange pour le soir.
- 1 vêtement CHAUD pour le soir (type veste polaire...).

Code : TL22HTC

- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.
- 1 maillot de bain.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 couteau de poche (type Opinel), une cuiller et une boîte plastique alimentaire (si vous choisissez de commander les pique-niques aux hébergements).
- des vivres de courses (barres de céréales, fruits secs...).
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement et de petite dimension.
- boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- papier toilette + 1 briquet.
- crème solaire + écran labial.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- appareil-photo, jumelles (facultatif).
- si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Pharmacie personnelle

- vos médicaments habituels.
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- pastilles contre le mal de gorge.
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

SPÉCIFIQUE VÉLO

- 1 tenue de VTT adaptée : cuissard, tee-shirts respirants (manches longues-manches courtes suivant la saison),
- 1 pantalon confortable pour le vélo,
- des chaussures adaptées pour le vélo,
- 1 coupe-vent ou Gore-Tex,
- des gants de vélo, voire gants complets suivant la saison,
- 1 **casque VTT (obligatoire)**,
- 1 bidon ou 2, le mieux étant les poches d'eau dorsales (type Camel Back),
- des garde-boue peuvent être utiles.
- 2 chambres à air, rayons de rechange...
- une patte de dérailleurs dite « patte fusible ».
- nécessaire de réparation (petit matériel) qui vous prendrez soin de mettre dans une caisse à part (1 caisse de réparation pour l'ensemble du groupe).

Attention : il convient d'être autonome pour toutes les petites casses classiques occasionnées lors d'un raid comme celui-ci (crevaisons, réparation...) Si vous avez des freins à disque ou un VTT sophistiqué, prévoyez bien le matériel de réparation adéquat.

Une liste de mécaniciens de vélo vous sera donnée à votre départ. Ces informations sont remises à jour régulièrement. En aucun cas, nous ne sommes responsables de leurs prestations ou des modifications de leurs jours d'ouverture et en particulier les jours fériés.

DATES ET PRIX

DATES	PRIX par personne
Du 01/04 au 31/10/19 aux dates de votre convenance et en fonction des disponibilités.	550 €

Nuitée supplémentaire à Florac en hôtel* Logis de France :**

68 €/pers en chambre demi pension sur la base de 2 personnes.

48 €/pers en chambre et petit déjeuner sur la base de 2 personnes.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement pension complète sauf le pique-nique du jour 1
- Le portage des bagages
- Le prêt des cartes IGN
- Les traces GPS
- Les fiches techniques

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le pique-nique du jour 1
- Les boissons
- La location VTT
- Les assurances

POUR EN SAVOIR PLUS

MODIFICATION DE RESERVATION : ATTENTION !

Une fois la **réservation effectuée**, toute **modification** (type de chambre, date de départ, nombre de personnes, type de prestation...) entraînera des **frais de dossier** (50 €).

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

Vous pouvez dès à présent nous rejoindre sur les reseaux sociaux :



Nous vous invitons également à visiter notre  www.edmondarcanson.com.

Vous trouverez peut-être le récit et les photos de ce séjour...

Et à votre retour, vous pourrez partager à votre tour votre expérience sur le blog !

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question. (Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé). Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous retournons votre acompte.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Pour vous inscrire, 2 solutions :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé,
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Chèques Vacances (pour les séjours en France uniquement) : à nous envoyer par courrier recommandé,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le-nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous la faire parvenir par e-mail. Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation.

Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou courrier postal.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré (au plus tard 21 jours avant le départ) pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson le plus rapidement possible par téléphone, e-mail ou courrier postal.

Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (**la date prise en compte étant celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- A plus de 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50% du prix du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75% du prix du séjour.
- À moins de 7 jours : 100% du prix du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SÉJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.arcanson.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8 000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ARCANSON - Les Gaillardes - 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 5, rue du Centre 93199 Noisy le Grand

RCP : MMA, 102 av. de Romans 26000 Valence